



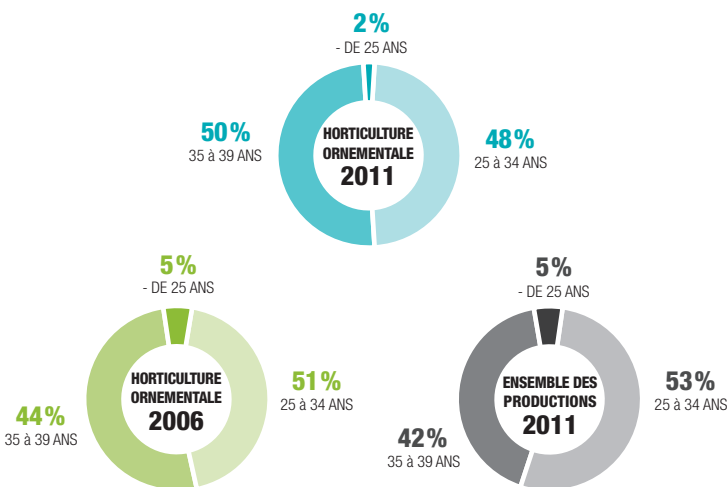
LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE PÉPINIÈRE-GAZON

FAITS SAILLANTS

- En 2011, la proportion des agricultrices de moins de 40 ans qui sont à l'œuvre dans le secteur de l'horticulture ornementale atteint 24 %. Dans l'ensemble des productions agricoles, les jeunes femmes représentent 26 % de la relève agricole établie.
- En 2011, les jeunes entrepreneurs dont la principale source de revenu est l'horticulture ornementale sont concentrés dans le Centre-du-Québec (20 %), en Estrie (17 %) et dans Chaudière-Appalaches (17 %) (tableau 1).
- Dans le secteur de l'horticulture ornementale, la relève est composée à 50 % de jeunes agriculteurs âgés de 35 à 39 ans. La proportion est de 42 % pour l'ensemble des productions (graphique 1).
- Pour s'établir en horticulture ornementale, 24 % louent des terres, comparativement à 21 % pour l'ensemble des productions.
- En 2011, la grande majorité (80 %) des jeunes établis en horticulture ornementale le sont depuis moins de 10 ans (graphique 2).
- Dans le secteur de l'horticulture ornementale, 38 % des jeunes possèdent 50 % des parts de leur entreprise, alors que la proportion s'élève à 27 % pour les jeunes dans l'ensemble des productions (graphique 3).
- Les jeunes qui se sont établis dans le secteur horticole l'ont fait à l'âge de 27 ans. Ils viennent du milieu agricole dans 43 % des cas et 76 % d'entre eux ont reçu l'appui de leurs parents avant l'établissement. Les proportions sont respectivement de 75 % et de 91 % pour l'ensemble des productions.
- Le diplôme d'études universitaires représente le plus haut diplôme obtenu par 33 % de la relève agricole établie dans le secteur de l'horticulture ornementale (graphique 4). La proportion se chiffre à 12 % pour l'ensemble des productions.
- Parmi les jeunes agriculteurs titulaires d'un diplôme d'études universitaires, 79 % ont une spécialisation non agricole, comparativement à 68 % pour les jeunes dans l'ensemble des productions (graphique 5).
- Dans le secteur de l'horticulture ornementale, 58 % des jeunes ont consacré de 1 à 5 ans à la planification de leur projet d'établissement, alors que la moyenne pour ce type de production se situe à 3 ans et 9 mois (tableau 3).
- Afin de s'établir, 54 % des jeunes du secteur de l'horticulture ornementale ont choisi de démarrer une entreprise, par rapport à 33 % pour les jeunes dans l'ensemble des productions (graphique 6).
- Une proportion de 39 % de la relève en horticulture ornementale a loué des actifs agricoles pour s'établir. Dans l'ensemble des productions agricoles, cette proportion atteint 35 % (graphique 7).
- En proportion, les jeunes productrices et producteurs en horticulture ornementale sont plus nombreux à utiliser d'autres sources de financement (11 %) que l'ensemble des jeunes, toutes productions confondues (8 %). Toutefois, ils recourent moins à l'aide financière de La Financière agricole du Québec (50 % versus 62 %) et à des dons (9 % par rapport à 27 %) (tableau 4).
- La majorité des services-conseils sont moins utilisés, en proportion, par les jeunes du secteur de l'horticulture ornementale que par l'ensemble des jeunes, toutes productions confondues (tableau 5).
- Au cours des 12 mois précédant le recensement de la relève agricole établie 2011, plus de la moitié (53 %) des jeunes exerçant des activités dans le secteur de l'horticulture ornementale ont occupé un emploi à l'extérieur de la ferme. Ces jeunes consacrent 68 % de leur temps à cet emploi et en tirent 78 % de leur revenu. Pour les jeunes dans l'ensemble des productions, les proportions sont respectivement de 57 % et de 66 % (graphique 8).

Les données statistiques suivantes proviennent du recensement de la relève agricole effectué par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) à l'automne 2011. Ce recensement visait tous les agriculteurs du Québec qui étaient âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole en date du 30 novembre 2011. **Il a permis d'estimer que l'horticulture ornementale est la principale source de revenu de 1 % des jeunes établis en agriculture au Québec.** La proportion était la même en 2006.

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DONT LA PRINCIPALE PRODUCTION EST L'HORTICULTURE ORNEMENTALE SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE



GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DONT LA PRINCIPALE PRODUCTION EST L'HORTICULTURE ORNEMENTALE SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

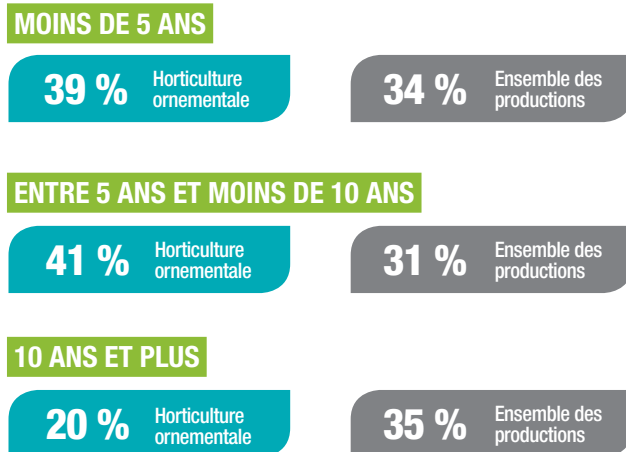


TABLEAU 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

RÉGION ADMINISTRATIVE	HORTICULTURE ORNEMENTALE		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS
	2006 (%)	2011 (%)	2011 (%)
01 Bas-Saint-Laurent	7	5	9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	5	0	4
03 Capitale-Nationale et Côte-Nord	0	3	4
04 Mauricie	0	0	3
05 Estrie	15	17	10
06 Montréal et Laval	2	5	0
07 Outaouais	14	3	2
08 Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	0	0	3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3	2	1
12 Chaudière-Appalaches	7	17	19
14 Lanaudière	8	7	6
15 Laurentides	10	9	4
16 Montérégie-Est	12	9	14
17 Centre-du-Québec	15	20	13
18 Montérégie-Ouest	2	3	8

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE

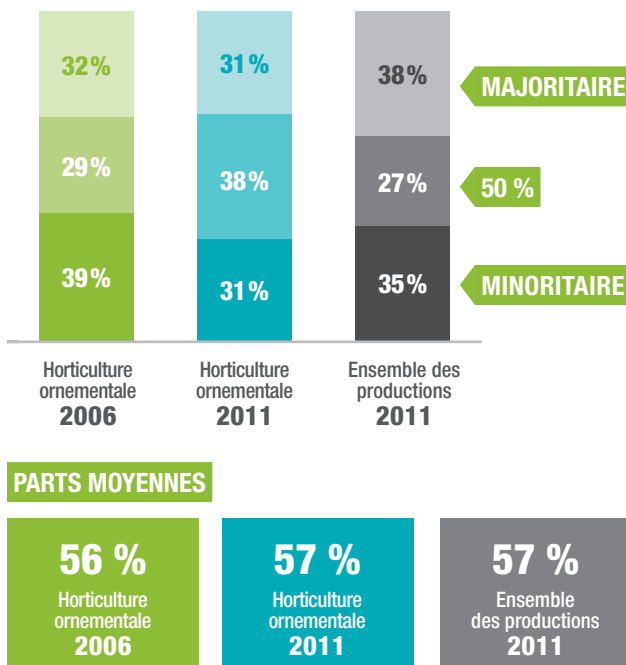


TABLEAU 2 CARACTÉRISTIQUES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

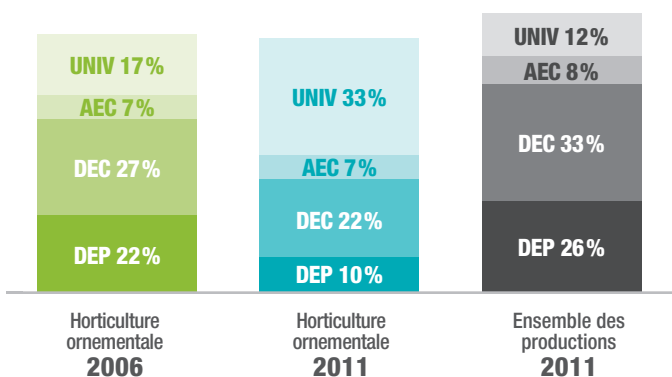
ANNÉE 2011	HORTICULTURE ORNEMENTALE	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	24 ans	21 ans
Âge moyen de l'établissement	27 ans	25 ans
Enfants de parents agriculteurs	43 %	75 %
Appui familial avant l'établissement	76 %	91 %

NOTE : L'appui des parents peut prendre les formes suivantes : une approbation de la décision de s'établir en agriculture, une aide financière durant les études, une aide financière autrement que durant les études ou un accompagnement durant la démarche d'établissement.

TABLEAU 3 NOMBRE DE JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE SELON LE TEMPS CONSACRÉ À LA PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

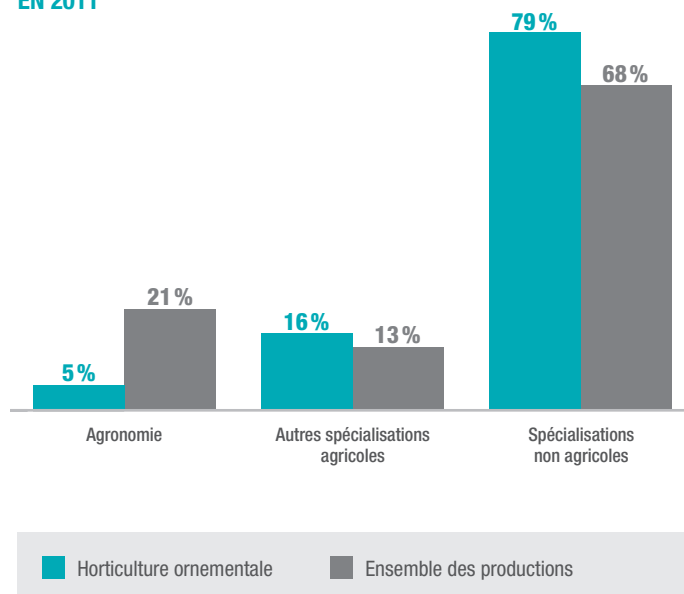
NOMBRE D'ANNÉES	HORTICULTURE ORNEMENTALE (%)	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS (%)
Jamais	26	17
1 an	17	18
2 ans	14	15
De 3 à 5 ans	27	27
De 6 à 9 ans	2	5
10 ans et plus	5	11
Ne répond pas	9	7
De 1 à 5 ans	58	60
Nombre d'années moyen	3 ans et 9 mois	4 ans et 4 mois

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU



DEP - Diplôme d'études professionnelles DEC - Diplôme d'études collégiales
AEC - Attestation d'études collégiales UNIV - Diplôme d'études universitaires

GRAPHIQUE 5 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES COMME PLUS HAUT DIPLÔME, EN 2011



NOTE : Un jeune agriculteur peut être titulaire de plus d'un diplôme universitaire.

GRAPHIQUE 6 POURCENTAGE D'ÉTABLISSEMENTS EN AGRICULTURE RÉALISÉS SELON LES PRINCIPAUX MODES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

TRANSFERT NON FAMILIAL

10 % Horticulture ornementale

8 % Ensemble des productions

TRANSFERT FAMILIAL

36 % Horticulture ornementale

59 % Ensemble des productions

DÉMARRAGE D'UNE ENTREPRISE

54 % Horticulture ornementale

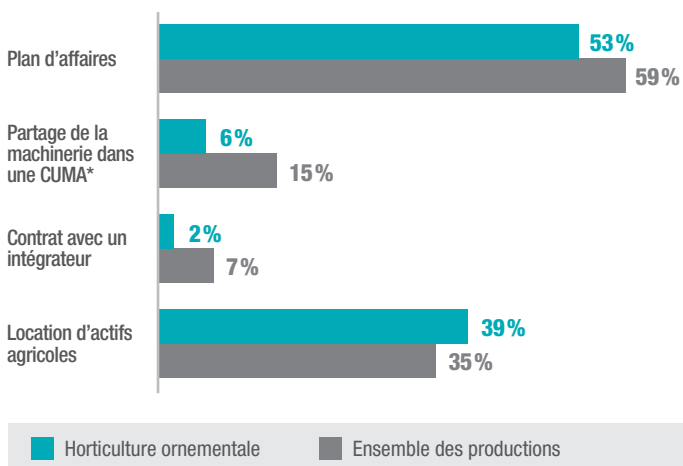
33 % Ensemble des productions

TABLEAU 4 SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE AGRICOLE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2011

SOURCES DE FINANCEMENT	HORTICULTURE ORNEMENTALE (%)	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS (%)
Don	9	27
Héritage	2	7
Aide financière de La Financière agricole du Québec	50	62
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	14	21
Emprunt d'une institution financière	65	70
Aide financière du centre local de développement	12	15
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	7	6
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	0	31
Financement de la part d'un membre de la famille	28	31
Autres sources de financement	11	8

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut recourir à plus d'une source de financement.

GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LES STRATÉGIES D'ÉTABLISSEMENT UTILISÉES, EN 2011



*CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut recourir à une combinaison de stratégies d'établissement.

TABLEAU 5 PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE, EN 2011

PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS	HORTICULTURE ORNEMENTALE (%)	ENSEMBLE DES PRODUCTIONS (%)
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	9	15
Conseiller technique	21	27
Conseiller en financement	39	54
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	51	69
Conseiller en gestion	12	27
Centres régionaux d'établissement en agriculture	4	10
Organismes locaux	18	14
Autres personnes ou organismes	13	8
Aucun service utilisé	19	12

NOTE : Pour s'établir en agriculture, un jeune agriculteur peut avoir recours à plus d'un service conseil.

GRAPHIQUE 8 PROPORTION DES JEUNES DE LA RELÈVE AYANT TRAVAILLÉ À L'EXTÉRIEUR DE L'ENTREPRISE AGRICOLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

